



## problème de crédit immobilier

Par **Richard26**, le **06/09/2010** à **07:32**

Bonjour,

je vous écris car avec ma femme nous voulons divorce par consentement mutuel mais le problème qui se pose c'est que nous allons bientôt avoir les clefs de la maison et donc le crédit du prêt immobilier commence juste après et ma question est:

que faut-il faire de la maison car nous voulons la vendre ? et comment doit-on faire avec cette maison si on arrive pas à la vendre ?  
qui paieras ?

merci d'avance car nous sommes perdus totalement et je crie AU SECOURS  
A L'AIDE

Par **Domil**, le **06/09/2010** à **15:26**

Vous allez divorcer donc vous aurez un avocat qui va vous aider.

Pour la maison, vous devez la vendre et rembourser le crédit avec le fruit de la vente. Si une maison ne se vend pas, c'est qu'elle est trop chère, donc baissez le prix. Evidemment, dans ce type de cas (divorce, décès) où la vente est urgente, vous allez avoir les vautours (les agents immobiliers) qui n'auront de cesse que d'avoir la maison à son prix le plus bas (ils l'achètent et ensuite la revendent en prenant leur temps et gros bénéfice)